

Motion voté à l'unanimité par le congrès des trois conseils de l'Université Paris Sud.

Elle a été votée après un débat précisant que l'université ne signera aucun contrat du projet IDEX avec l'Etat "à très brève échéance de quelques semaines voire quelques mois".

Le projet IDEX Paris Saclay fait partie des huit projets sélectionnés au plan national. Cette sélection s'est faite à la suite d'un oral qui s'est tenu le 30 janvier et dont la teneur a été découverte avec inquiétude par les personnels et étudiants de l'université comme dans les instances élues de l'établissement que sont les conseils centraux.

Les 3 conseils centraux de l'Université réunis en congrès protestent contre la façon dont ce projet a été piloté, à l'écart de toute concertation dans les conseils de notre université. Le Congrès exige que la concertation de tous les acteurs soit dorénavant la règle dans la réflexion pour la construction d'une université Paris Saclay où notre université puisse prendre toute sa place en continuant à assurer pleinement l'ensemble de ses missions dans la collégialité qui caractérise le fonctionnement universitaire.

Le congrès refuse tout calendrier précipité et demande que toute formalisation d'un projet Paris-Saclay sous une forme contractuelle avec l'Etat fasse l'objet d'élaborations concertées avec l'université, le texte final avec ses annexes devant être validé par le CA de l'Université en préalable à toute signature avec l'Etat. La signature de tout contrat du projet IDEX avec l'Etat ne peut être à très brève échéance de quelques semaines voire quelques mois avec des engagements concernant l'université Paris Saclay, sur des points faisant l'objet des groupes de travail venant d'être mis en place, notamment sur la structuration, et la gouvernance.

Déclaration votée à l'unanimité:

"L'Université Paris Saclay, si elle se crée, devrait

- 1/ être un établissement public reposant sur des collaborations réelles, avec les pratiques collégiales et démocratiques de nos universités,
- 2/ avoir une politique de ressources humaines fondée sur les statuts de la fonction publique,
- 3/ être construite autour de l'ensemble des missions des universités, et penser avec la même ambition les enjeux de formation pour l'ensemble de ses secteurs de formation, du L jusqu'au D, avec l'ensemble de ses étudiants et les enjeux de recherche pour l'ensemble des secteurs disciplinaires de l'Université Paris Sud.

C'est à ces conditions, qu'il nous faut obtenir, que ce projet deviendra compatible avec l'avenir de notre université."